

n° 42 - OUVERTURE D'UNE CLASSE MATERNELLE A LUDRES SUD

Par lettre du 26 Mars 1977, Monsieur l'Inspecteur d'Académie a informé Monsieur le Maire de l'ouverture envisagée à la rentrée de Septembre 1977 d'une classe maternelle au groupe scolaire de Ludres Sud.

Le Conseil Municipal apres en avoir délibéré :

- accepte l'ouverture d'une classe maternelle au Groupe Scolaire de Ludres Sud,
- fait remarquer qu'en raison du nombre d'enfants, il faudra ouvrir deux classes à la rentrée de Septembre 1977
- Constate que le mobilier et la matériel pédagogique et éducatif nécessaire est dès à présent en place.
- accorde l'indemnité de logement au personnel enseignant non logé, qui y aura droit.